

## 🔴 RPS : diagnostic, plan d'actions et suivi

Identifier les facteurs de risques psychosociaux pour élaborer son plan d'action

Code  
**115046**

Durée  
**3**  
jours

Tarif Inter\*  
**2 475 €**  
HT

*\*Repas inclus (en présentiel)*

### **PUBLIC**

RRH – Responsables QSE –  
Préventeurs – Membres du  
CSE/CSSCT – Médecins du travail –  
Infirmiers(ères)

### **PRÉ-REQUIS**

Aucun prérequis nécessaire

### **LES POINTS FORTS**

Transmission d'une méthode  
rigoureuse, validée et innovante  
destinée à tous les acteurs de la  
prévention des RPS

Nombreux ateliers et cas pratiques  
permettant aux participants  
d'acquérir des outils opérationnels  
les guidant dans leur démarche  
d'analyse et de prévention : grilles,  
questionnaires d'enquêtes sur le  
stress, plan d'actions...

Travaux sur les éléments apportés  
par les participants : prédiagnostic,  
diagnostic, ébauche de plans...

Formation complète animée par des  
consultants spécialistes de  
l'accompagnement des entreprises  
sur les problématiques de risques  
avec une double compétence RH et  
santé-sécurité

### **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Dispositif de formation structuré  
autour du transfert des  
compétences
- Acquisition des compétences  
opérationnelles par la pratique et  
l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des  
moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en  
plusieurs temps pour permettre  
engagement, apprentissage et  
transfert
- Formation favorisant  
l'engagement du participant pour  
un meilleur ancrage des  
enseignements

### **SATISFACTION ET EVALUATION**

- L'évaluation des compétences  
sera réalisée tout au long de la  
formation par le participant lui-  
même (auto-évaluation) et/ou le  
formateur selon les modalités de

## **Objectifs pédagogiques**

- Identifier les indicateurs pertinents en matière de RPS
- Construire une grille d'analyse et de suivi des RPS dans son organisation
- Élaborer un plan d'action et l'intégrer au management de la prévention

## **Programme de la formation**

### **Engagement**

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Prévention des RPS (niveau 1) : établir un diagnostic (2 jours)

## **Définir les notions autour du risque psychosocial**

### **Reconnaître ce qui relève du RPS**

- Définition des risques psychosociaux : stress, harcèlement moral, burn-out, violence au travail...
- Identification des facteurs qui favorisent l'émergence des risques psychosociaux dans l'entreprise
- Nuance des RPS, TPS, QVCT
- Atelier pratique : brainstorming et autodiagnostic autour des différentes notions

### **Expliquer les enjeux autour du risque psychosocial**

- Identification des impacts que peut avoir le risque psychosocial sur les organisations et les individus qui la composent
- Atelier pratique en sous-groupes sur les enjeux humains, juridiques, économiques et sociaux et managériaux

## **Identifier les risques et opportunités de la prévention des RPS**

Rappeler le cadre juridique et obligations légales autour du risque psychosocial

- Identification des principes généraux de prévention et notion de risque

la formation.

- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
  - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Qu'est-ce qu'un risque ? Qu'est-ce qu'un danger ?

- RPS et document unique
- Obligation de sécurité de résultat de l'employeur
- Jeu pédagogique : les 9 principes généraux de prévention

## Estimer le bénéfice-risque à la mise en place d'une démarche de prévention du risque psychosocial

- Clarification des risques à ne pas agir
- Valorisation des bénéfices à mettre en place une démarche
- Communication et argumentation autour de la démarche
- Cas pratique : préparer un argumentaire pour convaincre la Direction de l'intérêt de mettre en place une démarche de prévention

## Distinguer les étapes incontournables pour structurer la démarche de prévention

### Déterminer l'objectif de la démarche

- Implication de l'ensemble des acteurs de la prévention dans une démarche concertée et pluridisciplinaire
- Identification des étapes incontournables
- Cas pratique : mise en place d'un comité de pilotage

### Diagnostiquer les facteurs de risque psychosocial dans sa structure

- Etablissement de l'état des lieux de l'existant
- Analyse des indicateurs d'alerte dans l'entreprise
- Arbitrage des indicateurs de suivi pertinents
- Différenciation de l'approche individuelle et de l'approche collective
- Etude de cas : étude de la vision macro du risque psychosocial à partir d'un cas concret en suivant une grille d'analyse

## Analyser les situations à risque pour concevoir un plan d'action de prévention

### Identifier les axes prioritaires

- Mise en place de la feuille de route du diagnostic dans le cadre de la démarche
- Cas pratique (1/2) : à partir d'une vidéo, identifier les axes de dysfonctionnement

### Analyser les situations concrètes de travail

- Cas pratique (2/2) : A partir d'un axe de dysfonctionnement choisi, faire une analyse concrète (causes et conséquences) et propositions d'actions

### Passer du diagnostic au plan d'action

- Assurer un suivi efficace et rester dans une démarche d'amélioration continue
- Le lien avec le DUERP



- Atelier pratique : travail en sous-groupes sur les leviers d'action : agir sur
- l'organisation et la charge de travail, agir sur le management, agir pour accompagner les changements, agir sur la reconnaissance et la perte de sens, etc

Prévention des RPS (niveau 2) : élaborer un plan d'action et organiser son suivi (1 jour)

## **Construire un plan d'action pour prévenir ou gérer les RPS**

Identifier les préalables à la formalisation d'un plan d'actions de prévention/gestion des RPS

- Les différents niveaux de prévention : primaire, secondaire, tertiaire
- La mise en place d'une démarche participative (membres du comité de pilotage (COPIL), salariés, managers...)
- Les mesures préventives à retenir après le diagnostic
- Le dimensionnement du plan d'action
- Cas pratique : déterminer les critères d'un plan d'action adapté à sa structure

Elaborer son plan d'action : des facteurs clés de réussite au calendrier prévisionnel

- Etapes méthodologiques et facteurs clés de réussite
- Mesures de prévention retenues et objectifs assignés
- Actions techniques, humaines, organisationnelles et médicales
- Personnes chargées du suivi de la mise en œuvre
- Moyens nécessaires à la mise en place
- Lien avec la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- Calendrier prévisionnel
- Plan d'action : à partir d'un cas concret, élaborer un plan d'action

## **Organiser le suivi de son plan d'action en communiquant utilement en interne**

Concevoir des indicateurs et tableaux de bord pour suivre l'efficacité du plan

- L'état d'avancement des actions et leur évaluation
- Evaluation des résultats et mesure des écarts
- Formalisation des résultats obtenus par un outil de synthèse et de suivi
- Mettre en place un système de veille
- Partage d'expériences : échanges sur le suivi des plans d'action des participants

Organiser la communication pour intégrer le plan d'action des RPS au management de la prévention

- Information des salariés
- Sensibilisation des managers au plan d'action



- Assurer une information descendante efficace sur les mesures de prévention
- Agir dans les cas de situations dégradées
- Connaissance des limites de sa fonction et de son action face aux situations de souffrance individuelles
- Accompagnement au changement et processus de retour à l'emploi
- Suicides au travail : quelle procédure de crise ?
- Cas pratique : identifier les leviers d'action de prévention humains, organisationnels, techniques et environnementaux

### Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

### A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

## Prochaines sessions

...

### A DISTANCE, PARIS

- 7 au 9 Sep. 2026
- 21 au 23 Oct. 2026
- 9 au 11 Déc. 2026

